

Rendu d'avis des élus CGT **Projet d'entretien annuel** **au CSE Central du 16 octobre 2026**

Les élus du CSEC relèvent que le plan de développement des compétences 2025 repose sur des volumes de formation globalement stables et sur une hausse sensible des dépenses, notamment via PRO A sans que la Direction ne démontre clairement en quoi ces choix répondent aux besoins concrets du terrain. Les liens entre formations proposées, postes vacants, métiers en tension et sécurisation des parcours professionnels demeurent insuffisamment explicités, tant au niveau national que régional. A noté que de surcroît le dispositif PRO A n'existe plus depuis janvier 2026, quelles perspectives pour 2027 ?

L'effort affiché en faveur des salariés les moins qualifiés apparaît, lui aussi, peu documenté quant à ses effets réels : accès à une qualification reconnue, évolution de carrière, changement de classification ou de rémunération. Par ailleurs, la réorganisation annoncée de la fonction formation avec la mutualisation de l'ensemble des Plans de Développement des compétences ne s'accompagnent pas, à ce stade, d'une visibilité suffisante. Les moyens, les outils et le calendrier ne permettent pas de transformer le plan en véritable outil de gestion des emplois et des compétences. Les élus rappellent l'indispensable co-pilotage avec la commission emploi formation et le CSEC.

En conséquence, les élus du CSEC émettent des réserves sur le PDC présenté, qu'il juge encore trop centré sur la consolidation de demandes et le suivi des dépenses, et pas assez sur les résultats pour les salariés et la réponse aux besoins de qualification au sein de l'association. Ils demandent à la Direction de compléter son projet par des données objectivées, des indicateurs de résultats et des engagements de pilotage partagés, afin que le plan tende réellement vers une politique de formation stratégique, équitable et efficace.

Aussi au vue du projet de mutualisation des PDC pour 2027 et compte tenu de l'enjeu de la formation dans notre association, les élus du CSEC demandent que lors du CSEC de décembre 2026 soit présenté un calendrier organisationnel du déploiement du PDC mutualisé précisant le rôle de chacun des acteurs à chaque étape. Nous rappelons la nécessité d'y associer les élus des CSEE y compris sur les temps de formation en région.

Par ailleurs toujours au vue des enjeux de formations, nous demandons que dans chaque région et dans chaque établissement ou pôle soit nommé un référent formation professionnelle formé et aculturé au sujet.

Concernant le plan de développement des compétences des délégations, les élus du CSEC constatent que peu de formations qualifiantes et/ ou certifiantes ont été réalisé, limitant les évolutions salariales et professionnelles. En conséquence les élus du CSEC demandent d'avoir un PDC des délégations qui permettent aux

salariés des territoires de monter en compétences et en qualifications sur certains postes.

Les élus du CSEC soulignent également un manque de fluidité dans la communication relative aux demandes de formation des salariés effectuées via le logiciel Talensoft. Les salariés concernés ne disposent généralement d'aucune visibilité sur l'avancement de leur demande, ni sur les différentes étapes de validation, et sont souvent informés tardivement des dates et lieux de formation.

Cet avis vaut avis du CSEC

Je suis syndiqué,
pourquoi pas vous ?



Pour toutes questions sur vos droits ou la situation

Contactez la CGT / Syndiquez vous

Contact : Fabrice VERDELET dsc.cgt.apf@gmail.com ☎ 07 83 32 49 33



www.cgtafpf.com



<https://www.facebook.com/cgtafpf.cgt>